

France Télécom lance son augmentation de capital

Tout était prêt pour lancer l'opération mais France Télécom attendait l'ouverture des marchés ce lundi 24 mars. L'opérateur a ainsi lancé une augmentation de capital de 15 milliards d'euros, dont 6 milliards sur le marché. L'Etat actionnaire participe à cette opération pour 9 milliards d'euros.

L'augmentation de capital se fera via une émission de bons de souscription d'actions (BSA) pour les actionnaires. Chaque actionnaire recevra un BSA pour chaque action détenue après la clôture de la bourse ce lundi. Du 25 mars au 4 avril, 20 BSA donneront le droit de souscrire 19 nouvelles actions France Télécom au prix unitaire de 14,50 euros. Le groupe a indiqué que l'opération sur le marché était entièrement garantie par un syndicat bancaire qui a conclu l'accord durant ce week-end. Les BSA seront négociables sur le marché du 25 mars au 4 avril. A cette date, les bons qui n'auront pas été exercés seront automatiquement rachetés par l'opérateur pour le compte des banques garantes de l'opération.